



Les Échos du 22 février 2026

1^{er} dimanche du Carême

« Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour, selon ta grande miséricorde,
efface mon péché. Lave-moi tout entier de ma faute, purifie-moi de mon offense. »

du psaume 50, 3-4 — Messe du 22 février 2026



ABRI SAINT-LUC : PROJET EFFORT DE CARÊME 2026

Urgence pour l'Abri Saint-Luc



Abri Saint Luc

L'équipe Solidarité de notre paroisse a choisi de renouveler son appel d'Effort de Carême en faveur de l'Abri Saint-Luc. Pourquoi ce choix : l'Abri Saint-Luc est un projet paroissial soutenu par le diocèse. Il n'existe que par les dons et les engagements de bénévoles.

« Il y a plus de bonheur
à donner qu'à recevoir »
(Actes 20, 35)

Cet Abri dont vous entendez parler depuis plusieurs années offre un lieu de vie à des jeunes filles migrantes.

Un peu d'histoire de ce lieu de vie :

- En juin 2017, suite à l'appel du pape François d'accueillir des réfugié(e)s, l'Abri Saint-Luc est créé par des bénévoles et donateurs de Notre-Dame de l'Espérance en "lien" avec l'association Solidarité Saint-Martin (SSM).
- En mars 2021, l'Abri s'installe dans un appartement mis à disposition par le diocèse, situé place des Tilleuls.

Hier et aujourd'hui :

- **En 2025**, plusieurs jeunes filles, orientées par le Secours Catholique, ont vécu à l'Abri. Quatre l'ont quitté, leur situation administrative s'étant éclaircie ; immédiatement "remplacées" par d'autres jeunes filles en attente d'hébergements, ceux-ci étant immenses.
- **En 2025**, les frais de fonctionnement annuel de l'Abri étaient de **10 253 €**, uniquement couverts par des dons.
- **En février 2026**, Luisa, Prefina, Estefania et Ruth vivent à l'Abri où elles apprécient de se poser, se reposer et d'y trouver le calme nécessaire pour étudier après leurs cours, chacune étant scolarisée. Elles y sont entourées par quelques bénévoles qui s'engagent et permettent à l'Abri de fonctionner et d'offrir des conditions de vie décente et chaleureuse : courses, lavage du linge de maison, échanges, sorties, fêtes occasionnelles, etc.

Carême 2026 : Dons et engagement de nouveaux bénévoles sont vitaux pour l'Abri. Sans ceux-là, l'Abri ne pourra pas continuer de servir durant les 12 prochains mois, laissant les jeunes-filles à la rue. Les besoins sont donc :

- Financiers : la trésorerie actuelle de l'Abri ne permettra pas de couvrir les dépenses 2026, le coût de la vie étant en constante augmentation.
- Renforcement de l'équipe de bénévoles qui s'essouffle.

Infos pratiques :

- ✓ Recueils de vos dons : Pour les chèques ou espèces, ils pourront être recueillis à la fin des messes pendant ce temps de Carême, **du mercredi des Cendres au 5^{ème} dimanche de Carême, le 29 mars**, dans la boîte ou la corbeille prévue à cet effet dans votre clocher.

À noter : L'association Solidarité Saint-Martin est habilitée à émettre des reçus fiscaux pour les dons faits par chèque ou virement uniquement (déduction fiscale de 75% du don à hauteur du plafond légal ; au-delà, la déduction est de 66%)

- Chèque à l'ordre de « Solidarité Saint-Martin » (*Inscrire au dos du chèque "Abri Saint-Luc et votre adresse mail" pour l'envoi du reçu fiscal*)
- Virement sur le compte de Solidarité Saint-Martin (*voir coordonnées ci-dessous*). Afin de vous identifier pour l'envoi du reçu fiscal, envoyer un mail à solidarite.st-martin@sfr.fr en y indiquant : *Effort Carême 2026, ainsi que vos Prénom, Nom, adresse postale, email, numéro de téléphone ainsi que le montant versé.*
SOLIDARITÉ ST MARTIN : 12 place de Lavalette - 38028 Grenoble Cedex 1
RIB Solidarité Saint Martin : FR76 1382 5002 0008 0094 1589 — BIC : C E P A F R P P 3 8 2
- Les espèces ne sont pas déductibles fiscalement.

- ✓ **VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RENFORCER L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE** en contactant :

- + Anne Rassendren, bénévole, coordinatrice (06.30.99.33.24)
- + Francis Ranc, diacre (06.78.33.96.75)
- + Françoise Raison, bénévole disponible (04.76.54.53.45)



PENDANT NOTRE CARÊME 2026

Le Carême est marqué par la prière, la pénitence (jeûne) et l'aumône (partage).

Voici quelques propositions pour les prochains jours.

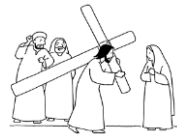
Avec nos catéchumènes* qui se préparent à leur baptême le 4 avril: Nous vous invitons à vivre avec nos catéchumènes, si possible en y étant présents ou en nous unissant à eux par la prière, à la célébration de l'**Appel Décisif** ce dimanche 22 février à 15h à la Basilique du Sacré-Cœur. Réunis autour de l'évêque, ils seront appelés par leur nom et invités à dire publiquement leur désir de mettre leurs pas à la suite du Christ.



(*) Le jour de Pâques, ce seront aussi 4 jeunes qui recevront le baptême à Saint-Vincent de Paul pendant la messe du 5 avril à 10h30. Gardons les aussi dans nos prières alors qu'ils finissent leur préparation.

Les Chemins de Croix les vendredis jusqu'au 27 mars

- à Saint-Louis à 15h
- avec la Cathédrale à Saint-Hugues à 17h30
- à Saint-André à 17h45



Le temps du jeûne et de la prière : Tous les vendredis, un moment d'enseignement et de partage, un moment de prière et un bol de riz à la maison paroissiale (12h15 : accueil — 12h30 : présentation d'un saint, bienheureux ou serviteur de Dieu — 12h45 : temps de prière — 13h00 : bol de riz). Avec sainte Rose-Philippine Duchesne pour le 27 février. Dix-sept personnes déjà ce 20 février.

Adoration : Le Saint Sacrement sera exposé selon les horaires habituels à Saint-Louis et à la cathédrale. Venez pour un temps de rencontre personnelle devant le Saint-Sacrement, un cœur à cœur avec Dieu.

Confessions : Les confessions individuelles continuent selon les horaires habituels.

Conférence de Carême « Marcher avec notre pape Léon » à la cathédrale Notre-Dame

⇒ Dimanche 1^{er} mars à 17h00: *"Marcher avec les pauvres"* présentée par notre évêque (suivie des Vêpres à 18h15)

À Saint-Louis, le chapelet du lundi après-midi est à 16h45 et non 16h15 comme publié récemment.

À Saint-Vincent de Paul : Le dimanche 1^{er} mars, partage de la parole avant la messe. Rendez-vous à 9h20 sous l'église.

À Notre-Dame Réconciliatrice : Le dimanche 1^{er} mars de 9h15 à 10h15, partage autour des textes du jour (1^{ère} et 2^{ème} lectures et Évangile — 2^{ème} dimanche de Carême - année A)

Au Centre Œcuménique Saint-Marc, « Dire Dieu dans un monde sans Dieu, les intuitions de Dietrich Bonhoeffer, témoin de foi » ce lundi 23 février à 20h. Conférence par le pasteur Yves Noyer. Participation libre aux frais. Suivie d'une séance de dédicace et vente de livres.

Au CTM, « 'La crainte de Dieu' : que faut-il entendre par crainte de Dieu ? » ce jeudi 26 février de 9h30 à 12h30. Isabelle Carlier analysera cette expression au regard de l'Ancien Testament et des Évangiles.

À Saint-Joseph ce samedi 28 février à 17h30, **concert d'orgue par Vitor Sousa**, organiste adjoint de Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris) et ancien élève de Bruno Charnay. Au programme : Buxtehude, Bach, Franck, Duruflé, Messiaen, Villa-Lobos... Plus d'infos sur <http://orgues.free.fr/stjoseph/>

L'association ISAÏE organise en mars le programme « **Juifs et chrétiens : lectures d'une même Écriture** » avec

- le 5 mars : Par qui et comment la Bible a-t-elle été écrite ?
- le 12 mars : Pour les Juifs, la Bible est-elle suffisante ?
- le 19 mars : Le sacrifice d'Abraham: lectures juives et chrétiennes du scandale.
- le 26 mars : Le discours de Pierre à la Pentecôte : une nouveauté ?

En visio-conférence — Inscription gratuite: isaie@diocese-grenoble-vienne.fr — Les liens pour se connecter seront transmis dès réception de l'inscription

Paroisse Notre Dame de l'Espérance

2, rue de Sault, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 87 27 82

Mél : secretariat@ndesperance.com

Web : www.ndesperance.com



NDEsperance.com



Instagram



Nous trouver sur Instagram : [@paroisse_nde_grenoble](https://www.instagram.com/paroisse_nde_grenoble)

La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu !